

LES COMMÉMORATIONS POURQUOI ?

Celle du 11 novembre vient de se dérouler. C'est la commémoration de la fin de la guerre de 14-18 et de tous les morts de tous les conflits et opérations extérieures. D'autres ponctuent l'année : le 19 mars (fin de la guerre d'Algérie), le 8 mai (fin de la guerre de 39-45) et un dimanche de juillet, au Pas de l'Aiguille, l'évocation des combats du Vercors à la nécropole nationale. Je ne manque pas à chaque fois d'associer les blessés encore plus nombreux et les femmes qui maintenaient la vie de la maison mais aussi l'activité économique du pays. Lors de la dernière guerre mondiale, elles ont aussi assuré un rôle majeur dans le fonctionnement des maquis. Les guerres ne font que douleurs, malheurs et ne reposent que sur des personnes « du quotidien » comme vous et moi. Que l'on soit défenseur ou attaquant, aucun mort ne vaut plus ou moins qu'un autre et aucune guerre ne vaut d'être déclarée.

Honorer toutes ces personnes qui se sont engagées, qui ont résisté pour défendre des valeurs de liberté, de démocratie : oui.

Mais il faut comprendre pourquoi et se projeter dans notre société actuelle pour en tirer les enseignements et défendre la tolérance, l'ouverture d'esprit, la solidarité...

Aujourd'hui, il y a encore une cinquantaine de guerres ou de conflits de part le monde. Des conflits qui risquent se multiplier dans un contexte de fragilité économique, climatique, sociale. Des conflits qui ont pour origine des extrémismes religieux ou des politiques totalitaires, le changement climatique, la fragilité des pays du sud face à la convoitise des pays du nord...

Nous devons nous opposer à tous les fanatismes, xénophobies, racismes, populismes qui ancrent la

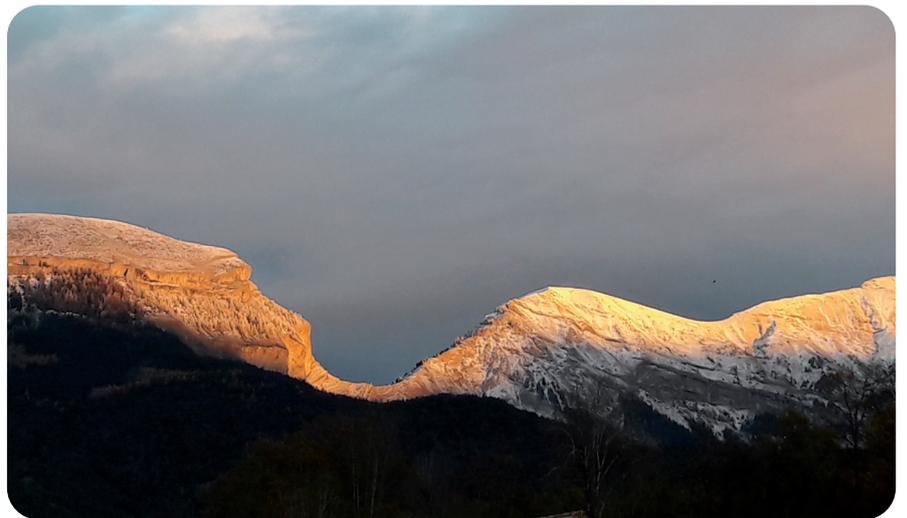
haine, la peur de l'autre dans nos sociétés et le repli identitaire.

Aujourd'hui, demandons l'arrêt des combats dans toutes les zones de conflits et soutenons les peuples opprimés, qu'ils soient à Gaza, en Ukraine, au Soudan, au Yémen ou n'importe où dans le monde. Soutenons ces femmes afghanes, iraniennes ou autres qui luttent contre des fanatismes qui réduisent leurs droits au-delà de toute humanité.

Oui, aujourd'hui, honorer les hommes et les femmes qui ont résisté pour défendre une société démocratique, c'est prôner la réconciliation, l'amitié entre les peuples et une société où chacune et chacun ont leur place, où chacune et chacun peuvent s'enrichir de l'autre et de la diversité.

C'est accepter l'autre dans ses différences et faire société tous ensemble.

Chacun de nous peut œuvrer à son niveau. Mens et le Trièves, identifiés terres d'accueil, se doivent d'agir pour être un territoire résilient, de respect et de vivre ensemble.



02	INFOS MUNICIPALES
09	VIE DU VILLAGE
11	COIN DES ASSOCIATIONS
14	EXPRESSION DE LA MINORITÉ
16	ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT



COMMERCES ET TOURISME À MENS : BILAN 2024 ET PERSPECTIVES

Dans le numéro de mars, nous vous présentions les principaux résultats du diagnostic réalisé par l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) sur le tissu commercial de Mens¹.

La commune est aujourd'hui riche de 57 commerces, et s'est étoffée de nouvelles créations d'activités en 2024 : Festiloc (location de matériels pour réceptions et événements), Garage GR (maintenance mécanique automobile), Ch'tite Carole (reprise de la pizzeria du commerce), le Raccourci (magasin de producteurs) et Dailyzosio (traiteur italien).

Dans le même temps, des commerces ont été repris ou vont l'être, soit dans le cadre familial (boucherie Marcou, pâtisserie Perrier, Au petit marché,...), soit par des porteurs de projets... : Le Mille Feuilles (tabac presse), le Max So (bar restaurant), et l'auberge (hôtel restaurant), ce qui conduit à les pérenniser sur le moyen terme.

Cette dynamique témoigne de l'intérêt des porteurs de projets à venir s'installer sur notre commune.

L'étude de l'AURG insiste sur la nécessité de préserver cette offre de proximité et de qualité.

C'est pour répondre à cet objectif que la commune a mis en place des actions structurantes.

ACCOMPAGNER ET AIDER À L'INSTALLATION DE PORTEURS DE PROJETS

- Un appel à projet économique a été lancé en 2022 et renouvelé en 2024 pour soutenir des projets sur la commune :
 - 6 projets soutenus en 2022 pour un budget de 9500€
 - 9 projets présentés en 2024 dont 7 retenus pour un budget de 8100€.
- Un accompagnement a aussi été réalisé auprès des porteurs d'activités et installations commerciales : Roues libres, la Fabrique du Trièves, le Raccourci...
- Poursuite systématique de l'accompagnement des futurs porteurs de projets sur la commune avec proposition d'une ligne budgétaire de 10000€.

CONTRIBUER À L'ÉVOLUTION D'UN ACCUEIL 4 SAISONS SUR LA COMMUNE

Depuis plusieurs années, le besoin d'accueil touristique a changé, de nouveaux services liés au tourisme apparaissent, le tourisme 4 saisons, surtout en zone rurale, est en net développement et l'attractivité pour le Trièves grandit sans cesse.

- Le tourisme contribue pour 20% du chiffre d'affaire des commerces ; ceci permet entre autre le

maintien de certains sur l'année et assure ainsi un service pour les habitants sédentaires.

• LE CAMPING :

Depuis avril 2023, la commune a contractualisé avec le gérant une autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) pour une durée d'un an, renouvelable une année, afin d'assurer la pérennité de l'exploitation du camping municipal. Malgré une saison 2024 contrastée sur le plan météorologique, l'occupation du camping s'améliore et le résultat du snack reste équivalent à celui de l'année 2023, déjà très bonne.

Il s'agit, pour 2025, de renforcer l'attractivité du camping en travaillant avec le gérant à encore améliorer l'accueil : accueil de couples en tente lodge 2 personnes par exemple ou reprise de la toiture du restaurant qui n'a pas été réalisée correctement.

Il est également envisagé d'avoir recours à une Délégation de Service Public (DSP) ; mode de gestion plus adapté pour atteindre les objectifs de la collectivité et maintenir cet outil dans le domaine public de la commune. Un travail est engagé afin de déterminer les principales caractéristiques et obligations de ce contrat.

• L'AUBERGE :

La commune, au regard de l'état de l'auberge (manque de suivi et d'entretien pendant ces 10 dernières années au moins), a réalisé les investissements urgents en vue d'assurer un bon fonctionnement pour les nouveaux gérants. Avril et mai ont été consacrés à l'aménagement et l'installation pour une ouverture début juillet. L'hôtel a de nouveau pu accueillir des personnes de passage ou en villégiature à Mens. Un très beau départ !

Au même titre que le camping une réflexion est en cours afin d'anticiper le lancement de la procédure pour basculer d'une AOT à une DSP, ou de trouver une autre solution de reprise.

Une réflexion est également à engager sur le respect des règles d'accueil des personnes à mobilité réduite (PMR) et sur des matériels obsolètes de l'établissement.

LA COMMUNICATION +

La commune édite une lettre d'information bimestrielle, envoyée à tous les commerçants et les agriculteurs qui font de la vente directe.

Ces 5 lettres en 2024 ont recensé les événements du mois et des informations diverses : nouveaux arrivants, départs..., veille sur des aides et/ou subventions à solliciter et informations administratives.

¹ Le document de restitution est disponible en mairie auprès d'Hélène Bouzid, cheffe de projet Petites Villes de Demain.

ACCUEILLIR LES SAISONNIERS

L'achat de deux mobil home, début 2024 en remplacement de deux qui ont été déposés, a permis la création d'une aire d'accueil sur le camping pour les saisonniers.

La mise à disposition de la commune d'un mobil home pour loger par exemple les maîtres-nageurs est aussi envisagée.

ANTICIPER LES CESSIONS D'ACTIVITÉS

Cette action repose sur plusieurs points de vigilance :

- Ne pas laisser partir l'offre de service existante.
- Accompagner les commerçants pour identifier les repreneurs possibles (diffusion de l'information, rapprochement avec structures d'aide à la création) et faciliter leur démarrage (loyer adapté si local sous maîtrise publique).

GILLES BARBE ET RÉMY BACHER

LE TOURISME CET ÉTÉ À MENS

Une fréquentation en hausse de 8% cet été par rapport à l'année dernière !



AMÉLIORER LA SIGNALÉTIQUE

Un plan de la ville a été réalisé : il est disponible depuis début juillet à la mairie. Il met en valeur les atouts de notre commune. Il identifie les différentes activités stratégiques du village.

Un parcours patrimonial a été créé, et son inauguration faite le 12 juillet 2024. Outre la mise en valeur historique et patrimoniale de notre village, celui-ci favorisera la déambulation des visiteurs pour une meilleure visibilité du village et de nos activités commerciales.



LA NAVETTE

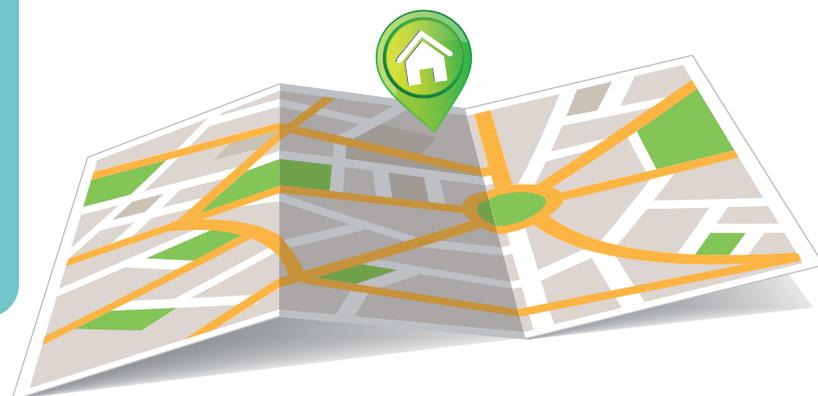
La navette pour les marchés a été reconduite avec le nouveau véhicule électrique ; elle a transporté en 2024 492 personnes¹. Le parcours a été jalonné de panneaux d'informations pour répondre à la demande des utilisateurs (point de ralliement, parcours, horaires).

Pour la suite : voir pour élargir l'utilisation de cette navette à d'autres activités :

- demande du groupe sentiers de pouvoir l'utiliser le jeudi matin ;
- demande a été faite par l'Écran Vagabond du Trièves (pour Regain, festival annuel de cinéma).

Mais la question de l'utilisation de la navette hors de la saison d'été se pose

1. Pour rappel personnes transportées : 125 en 2020, 180 en 2021, 254 en 2022, 306 en 2023.



LES CHEMINS RURAUX ET VOIES COMMUNALES

La commune de Mens dispose de 75 chemins ruraux communaux et 18 voies communales répertoriés (en référence du plan du réseau des voiries communales).

Les voies communales font partie du domaine public, contrairement aux chemins ruraux qui sont les chemins appartenant à la commune, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme voies communales. Ils font partie du domaine privé de la commune.

Comme les voies communales, même si l'entretien des chemins reste facultatif, il est nécessaire de les suivre et de les entretenir ; nous proposons une procédure pour faire remonter les différents constats effectués par les personnes qui les empruntent :

- réception des signalements oralement à l'accueil de la mairie ;
- réception par l'intermédiaire de l'adresse secretariat@mens.fr.

Certains chemins ont subi de fortes dégradations en 2024 suite aux fortes pluies et orages, cela va demander des interventions externes pour les remettre en état, une programmation est en cours. D'autres se sont refermés ou ne sont plus utilisés : nous allons voir avec le groupe sentiers si certains peuvent être ré-ouverts ou s'il faut les abandonner s'ils n'existent plus.

Ces dégradations seront ensuite prises en charge, soit par le groupe sentiers lors de leurs interventions le jeudi matin, soit par la commune.

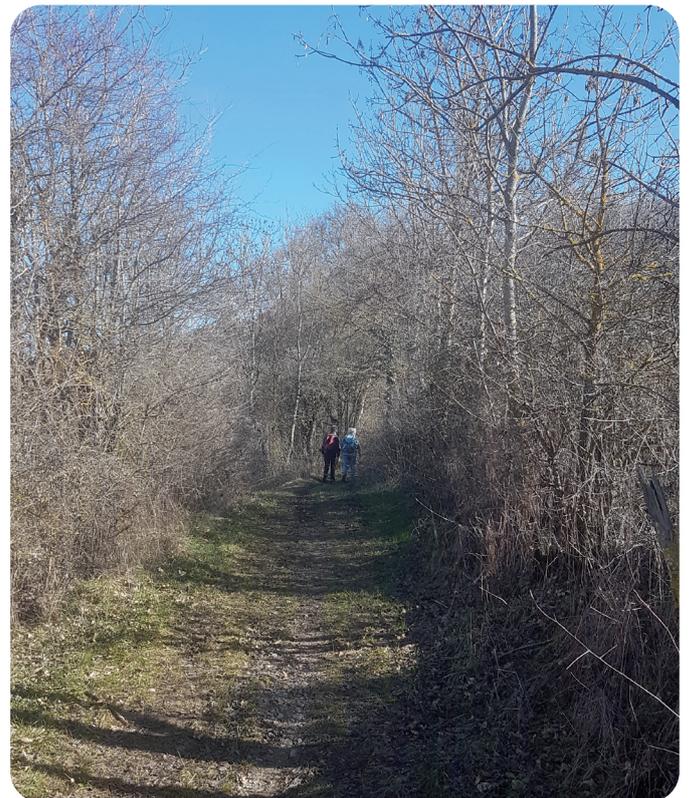
Ceci constitue un travail sur le long terme pour maintenir ce patrimoine rural qui représente un bien commun et qui valorise les déplacements doux.



Les personnes qui seraient intéressées par le groupe sentiers peuvent se faire connaître à l'accueil de la mairie. C'est une belle manière de connaître un peu mieux notre commune et ses paysages.

Les rendez-vous pour les interventions sont tous les jeudis matin en dehors des vacances scolaires, suivant la météo et en fonction de votre disponibilité.

GILLE BARBE ET MICHEL RIBET



ÉCHOS DES DERNIERS CONSEILS COMMUNAUTAIRES.

Ces échos ne sont pas du tout exhaustifs. Pour lire les compte-rendus complets, RV sur le site de la communauté de communes du Trièves :

<https://www.cc-trieves.fr/conseil-communautaire#comptes-rendus-2024>

EXTENSION DE LA DÉCHETTERIE DE MENS (MAI) :

En raison d'une saturation de la déchetterie de Mens, il est proposé d'acheter une parcelle de 1783 M², ce qui permettra une meilleure valorisation des déchets par le biais d'un tri plus précis. Il est précisé que la continuité du chemin de randonnée sera assurée.

AUTO-STOP PARTAGÉ (MAI) :

Dans le cadre du programme TIM'S (Territoire, inclusion, mobilité, sobriété) l'auto-stop partagé s'est concrétisé lors des vacances de la Toussaint, pour commencer dans le triangle Monestier de Clermont - Clelles - Mens.

Des totems ont été installés à l'occasion des Chantiers jeunes. Les emplacements sont bien identifiés et sécurisés.

EXTENSION DE LA CARRIÈRE DE ST JEAN D'HÉRANS (SEPTEMBRE) :

La demande porte sur une durée de 30 ans. Les nuisances de la carrière existante sont nombreuses : fort trafic de poids lourds, poussière. L'extension, de très grande ampleur, renforcerait ces nuisances tout en impactant fortement les abords du village, en conséquence la commune de St Jean d'Hérans a émis un avis défavorable à une extension, l'avis de la Communauté de communes est également négatif, tout comme celui de la commune de Mens.

ATELIERS SÉNIORS À MIXAGES (SEPTEMBRE) :

L'espace de vie sociale Mixages propose pour 2025 des ateliers en direction d'un public sénior intercommunal.

Différentes thématiques seront mises en place :

La lutte contre l'isolement, le maintien de l'autonomie, l'épanouissement, l'accompagnement du deuil.

Il est demandé au Conseil communautaire de solliciter une subvention à la Conférence des financeurs.

FONDS AIR-BOIS AVEC L'ADEME, AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (OCTOBRE) :

Le Trièves est intégré dans le Plan de la protection de l'Atmosphère qui prévoit l'interdiction des foyers ouverts au 1/1/26. 50% des habitants du Trièves utilisent le bois comme principale source de chauffage.

La candidature de la Communauté de communes est retenue pour la mise en place d'un Fonds Air-bois.

Celui-ci accompagnera financièrement les ménages dans l'installation de systèmes de chauffage plus vertueux (géothermie, appareils de chauffage bois labellisés) sous conditions de plafond de ressources.

Le Conseil communautaire a validé l'engagement de la Communauté de communes avec l'ADEME.

EXPÉRIMENTATION DE LA MOBILITÉ DEPUIS ET VERS LES GARES (OCTOBRE) :

Le Trièves développe l'écotourisme, de plus en plus de visiteurs attirés par des mobilités douces viennent séjourner dans le Trièves sans véhicule. Reste le problème de rejoindre son lieu de séjour depuis la gare.

De nombreux habitants, travailleurs, étudiants, lycéens, personnes non véhiculées devant se rendre à Grenoble n'ont pas de solution pour rejoindre la gare.

La CCT souhaite développer une expérimentation de mobilité, une étude des différentes solutions est nécessaire.

La CCT dépose une demande de subvention auprès de l'Etat et/ou de la Région, et auprès du Département.

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI : APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) (SEPTEMBRE)

Ce projet vise à repérer des personnes les plus éloignées de l'emploi et de les accompagner. La solution d'un bus itinérant (bureau mobile) pour aller à la rencontre de ces personnes serait envisagée. Un animateur embauché par la CCT pourrait également tenir des stands sur les marchés, sorties d'écoles etc...

Il pourrait aussi identifier les contraintes de ces personnes (mobilité, logement, garde d'enfants).

Il est proposé au CCT qu'un dossier de candidature soit déposé à cet AMI.

BILAN DU SCOT : (SEPTEMBRE)

Le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) doit évoluer dans les mois et années à venir, le bilan a été approuvé en juillet et sur la base de cette analyse le Comité syndical a décidé de procéder à sa révision.

Le 26/11 une délibération aura lieu pour prescrire cette révision et préciser les objectifs.

Le territoire a besoin d'un SCOT qui maîtrise les enjeux supra territoriaux et qui reconnaît le renforcement du rôle des EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale).

D'ici février 2027 le SCOT devra intégrer la loi « Climat et résilience »

2021-2030 il faudra réduire la consommation d'espace des territoires de moitié et arriver en 2050 à Zéro artificialisation nette (ZAN).

CONTRAT TERRITOIRE LECTURE : (SEPTEMBRE)

La CCT a signé en 2021 un contrat Territoire lecture avec l'Etat pour 3 ans.

Ce contrat a permis d'améliorer le service de lecture publique :

- Subvention annuelle
- Elargissement des horaires d'ouverture des bibliothèques de Mens, Monestier de Clermont, Le Percy
- Renouvellement de l'équipe professionnelle
- Animations en bibliothèque
- Augmentation des achats de livres

L'État a proposé le renouvellement sur 2024 -2026

Celui-ci a été voté à l'unanimité.

DANIELLE MONTAGNON

UNE SUGGESTION DE LECTURE PAR LA COMMISSION ÉGALITÉ DE GENRE

« Un garçon c'est presque rien »

Lisa Balavoine, 2022, édition Rageot

Roméo est un garçon sensible, qui joue de la basse mais qui ne se retrouve pas dans les codes de la virilité.

Il se confie souvent à son oncle, vendeur de disques, car à la maison ses parents sont froids avec lui.

Roméo, mal dans sa peau, rencontre Justine, une fille également sensible, ils deviennent amis. Justine est entraînée à son insu dans une vidéo intime qui circule et devient la cible du lycée. Roméo trouve du courage et tous deux vont renverser la situation.

Alors qu'un événement va déclencher un virage heureux dans le foyer familial de Roméo, un drame se produit.

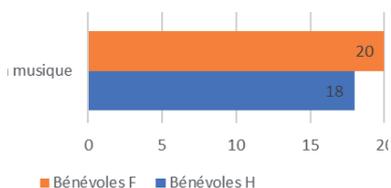
Un roman pour adolescents très touchant, facile à lire, qui aborde délicatement les stéréotypes du genre mais aussi la liberté, le respect des autres et la responsabilité. Un beau cadeau de Noël. Le livre est disponible au collège et en librairie.



Chaque mois, la commission municipale sur l'égalité de genre propose une lecture jeunesse. Un ouvrage à partager pour faire avancer, ensemble, nos représentations du genre ! Bienvenue à la prochaine réunion de la commission le jeudi 12 décembre à 9h en mairie.

LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ : RÉPARTITION PAR GENRE

La commission « égalité des genres » a proposé aux équipes organisatrices d'événements de répondre à un questionnaire dans le but de connaître la composition de leurs équipes et des artistes programmés.



Les résultats sont bien incomplets...

Mais quelques commentaires ont retenu notre attention :

- Un organisateur a fait le constat que les animations liées à des questionnements d'ordre socié-

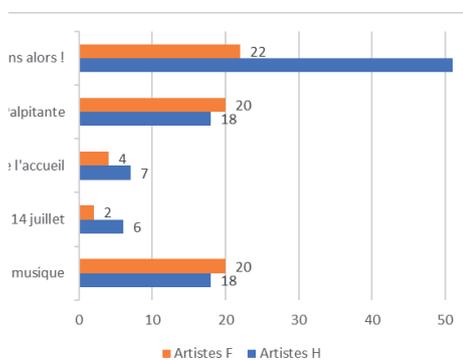
tal, poétique ou philosophique sont aujourd'hui davantage portées par des femmes.

➤ Un autre a précisé que la feuille de route du Ministère de la culture, qui prévoit des pourcentages de progression, recommande actuellement de veiller à inviter au moins 30% de femmes artistes.

➤ L'attention de certains organisateurs se porte aussi sur l'accès aux spectacles pour les personnes à mobilité réduite.

➤ Une équipe organisatrice a précisé avoir mis en place une procédure de signalement des violences et harcèlement sexistes et sexuels et a ajouté que la « question de l'appartenance ethnique et sociale, le handicap et l'âge » faisait partie de sa réflexion en plus de la recherche d'équilibre entre les différences de genre.

Ce questionnaire sera proposé de nouveau l'an prochain.



BIEN VIVRE ENSEMBLE ET STATIONNEMENT...

Une nouvelle fois un véhicule mal garé devant un molok des ordures ménagères, n'a pas permis au camion de la CDC d'intervenir !

Cela entraîne une succession de dépôts d'ordures des plus désagréables, autour dudit molok ; ordures qui doivent alors être ramassées et nettoyées par les employés communaux (qui n'ont pas cette charge,) afin d'éviter odeurs et nuisibles.



Pour quelques mètres de plus, en respectant les règles, cette situation ne se serait pas produite et aurait évité une perte de temps à tous. Respectons les autres si nous voulons être respectés.

MARC DOLCI

UN CIMETIÈRE TRÈS FLEURI

Encore une fois à l'occasion de la fête de la Toussaint, le cimetière s'est embelli de couleurs vives et variées.



Merci à vous qui prenez le temps d'entretenir et de fleurir les concessions de vos proches.

L'équipe municipale et les agents municipaux ont à cœur d'entretenir ce lieu de recueillement tout au long de l'année.

MARC DOLCI

SERVICE D'ALERTE À LA POPULATION



La Mairie de Mens s'est dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes).

téléalerte.))

cii télécom
créateur de connexion humaine

Ce nouveau service est **gratuit pour les personnes inscrites.**

- Vous avez été inscrit automatiquement si vous habitez à MENS et êtes présent dans l'annuaire public universel.
- Vous êtes absent de l'annuaire public universel ou vous travaillez à MENS sans y résider, et vous souhaitez être alerté :

Remplissez le formulaire pour chaque adulte du foyer ou de l'entreprise, de manière individuelle, afin qu'il puisse être contacté personnellement et renvoyez-le à la mairie.

Ou inscrivez-vous directement sur le formulaire en ligne sur le site de la mairie. En cas d'alerte, la Mairie de MENS adressera un message (téléphone, SMS ou courriel) aux personnes figurant sur son fichier.

NB : En cas de changement de numéro de téléphone (fixe ou mobile), d'adresse de courriel ou d'adresse postale (déménagement), vous devrez contacter la Mairie de MENS pour vous désinscrire avant de vous inscrire à nouveau au service en remplissant le formulaire.

FLORENCE LORENZI

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2025

Les demandes de subvention pour l'année 2025 sont à adresser **avant le 15 janvier** à Charlotte Rastello par mail à : charlotte.rastello@mens.fr. Elles peuvent également être déposées à la T'résseau, 35 place de la mairie, les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins, et au secrétariat de la mairie les mercredis de 9h à 12h.

Les dossiers sont téléchargeables sur le site de la mairie : www.mairie-de-mens.fr

LES VACANCES À LA T'RÉSEAU

Nombre de vacanciers·ères ont découvert la T'résseau cet été et ont apprécié la possibilité de prolonger leur séjour tout en travaillant dans un cadre dédié.

Noël approche et l'espace de travail partagé restera accessible pendant toutes les vacances pour celles et ceux qui souhaitent profiter de leur famille ou de leur résidence secondaire mais sont contraint·es de travailler à cette période. **L'accueil ne sera pas assuré tous les jours**, par conséquent l'accès ne sera possible que pour les personnes disposant d'une carte programmée. (cartes d'accès à retirer à l'avance ou bien à l'accueil de la mairie en matinée pendant les vacances).

Nous vous invitons à **anticiper vos réservations.**

Pour ce faire, contactez : charlotte.rastello@mens.fr ou rendez-vous sur le site de la mairie de Mens à l'onglet « Vie pratique » / « Espace de travail partagé ».

L'accueil des associations à la T'résseau sera assuré *a minima* pendant les vacances scolaires et les cartes d'accès aux salles de l'espace culturel seront à retirer **à l'accueil de la mairie.**

CHARLOTTE RASTELLO



LA SITUATION DE L'ÉQUIPE SALARIALE

Les salarié.es sont l'un des piliers du bon fonctionnement d'une commune.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons pris le temps d'échanger sur l'évolution dans la durée des ressources humaines. Le service des finances publiques nous a proposé récemment un outil de suivi de nos dépenses de fonctionnement sur les 5 dernières années. Le montant de la ligne RH est bien sûr en augmentation constante : revalorisation, ancienneté, évolution des cotisations sociales... ; mais, en pourcentage, il reste stable par rapport au budget global de fonctionnement.

Une autre étude trace l'évolution des postes en équivalent temps plein (ETP) sur les 15 dernières années. Le total des emplois oscille entre 14 ETP maximum (en début de période) et 10 ETP minimum (une fois ponctuellement). En 2024, ce total est de 12 ETP.

Le montant de la charge de personnel sur le budget global de Mens pour ces 15 dernières années est de 40% en moyenne. Il est actuellement de 37%¹.

Par contre, le profil des personnes employées a beaucoup évolué, principalement dans le secteur administratif. Le besoin de qualification et de spécificité est important. Aujourd'hui, nous avons un personnel plus diplômé, et qui a une préférence pour le travail à temps partiel.

1. La moyenne nationale pour les communes de même taille est 44%.

En 2025, nous allons travailler au plus près de l'équipe technique avec comme objectif de faire plus de travaux en régie et donc d'avoir un maximum de compétence en interne. Il nous faut reprendre les avancements de carrière, les formations, les adaptations aux nouveaux matériels. La variation des temps de travail va également être prise en compte.

Cela peut expliquer une impression de nombreux personnels alors que, comme vu plus haut, nous sommes toujours dans la même moyenne d'ETP et dans le même ratio de dépenses budgétaires.

Cette augmentation de qualification du personnel nous permet un gain de temps dans l'accomplissement des missions et en parallèle de proposer plus de services au public : création d'un espace de télétravail, accompagnement des associations, gestion de notre service des eaux et de l'urbanisme en interne, service d'obtention des papiers d'identités, ingénierie des projets Petites Villes de Demain, accueil touristique en 2025...

Ces calculs ne tiennent pas compte des personnels saisonniers (piscine et technique). Nous avons augmenté la prestation de maître-nageur (2 au lieu de 1) à la piscine au mois de juin pour l'accueil des scolaires et nous reprenons en interne un certain nombre de tâches qui étaient dévolues au saisonnier responsable de l'accueil de la piscine.

PIERRE SUZZARINI

ÉTAT DU PERSONNEL AUJOURD'HUI :

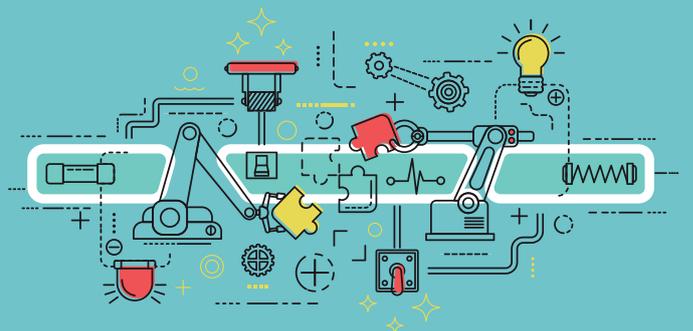
ADMINISTRATIF :

- 1 Secrétaire Générale titulaire 35h
- 1 Comptable non titulaire 17,5h
- 1 Cheffe de projet PVD non titulaire 35h poste subventionné à 75%
 - 1 → Animatrice 1/3 lieu non titulaire 20h
 - 1 Urba/Eau titulaire 35h
 - 1 Accueil/état civil titulaire 35h
- 1 Assistante administrative non titulaire 20h



TECHNIQUE :

- 1 Responsable titulaire 35h
- 4 agents techniques polyvalents titulaires 35h
- 1 agent technique polyvalent non titulaire 35h remplacement d'un congé maladie
- 1 agent technique polyvalent eau titulaire 35h
- 1 Accompagnateur cars non titulaire 10h



NOËL À MENS

LE 7 : VENTE DE SAPINS ET D'HUITRES



Au profit du Sou des écoles de Mens, place de la mairie de 8 h à 12 h. Huitres et vin blanc sur place ou à emporter

LE 14 : OÙ SE TROUVE LE PÈRE NOËL ?



Tous les membres de la commission Animation vous donnent rendez-vous devant la mairie **samedi 14 Décembre à partir de 17h.**

Nous partirons tous ensemble sur le chemin jalonné de papillotes pour retrouver le Père-Noël.

À l'arrivée, le bonhomme rouge sera disponible pour faire des photos. Puis, les chorales du Club Bel-Âge et Saasil se produiront dès 17h45. Ensuite, un feu d'artifice sera tiré avenue Jean Rippert.

Cette soirée est inscrite dans le calendrier de l'Avant-Noël. Vin et jus de pommes chauds seront servis pour terminer ce moment convivial.

Nous vous attendons nombreux.

**FRANÇOISE STREIT
POUR LA COMMISSION ANIMATION**

LE 15 : LE MARCHÉ DE NOËL



Producteurs et artisans, des animations musicales, un espace convivial pour une boisson, une collation vous attendent le samedi 15 décembre. Venez passer un agréable moment et dénicher des cadeaux authentiques au Marché de Noël organisé par Trièves Actions Tourisme.

LE 24 : LA VEILLÉE



Dans le cadre du traditionnel calendrier de « l'Avant-Noël » organisé par Mixages, une veillée de Noël sera célébrée le 24 décembre à 17h au Temple de Mens et sera suivie à 18h dans le jardin du Temple d'un apéritif de Noël conviant tous les villageois et vacanciers.



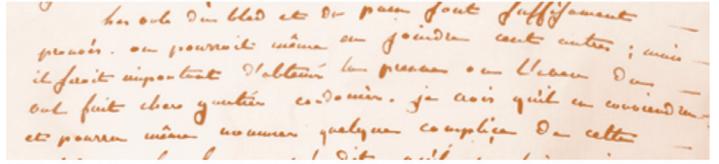


EN 1812, UN VOL DE PAIN

Jean Duseigneur de Villard-Jullien est accusé de trois vols :

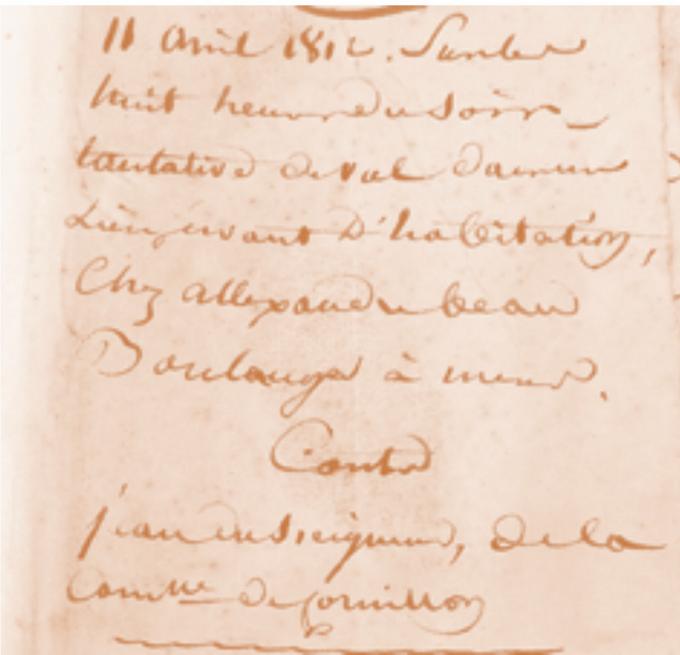
- en novembre 1811, chez Pierre Gautier cordonnier à Mens : 40 livres de pain et 50 livres de porc frais (ou de lard),
- en mars 1812, chez Marc Helix à Villard-Jullien : 4 quarteaux¹ de blé cosséal²,
- **dans la nuit du 11 au 12 avril 1812, chez Jean Alexandre Baup boulanger à Mens : tentative de vol de 5 pains.**

Il est aussi soupçonné de nombreux larcins, d'où sa « mauvaise réputation » à Mens et alentour.



« les vols du blé et du pain sont suffisamment prouvés, on pourrait même en joindre cent autres ; mais il serait important d'obtenir la preuve ou l'aveu du vol fait chez Gautier cordonnier. Je crois qu'il en conviendra et pourra même nommer quelques complice de cette affaire »

[extrait de la lettre de l'avocat]

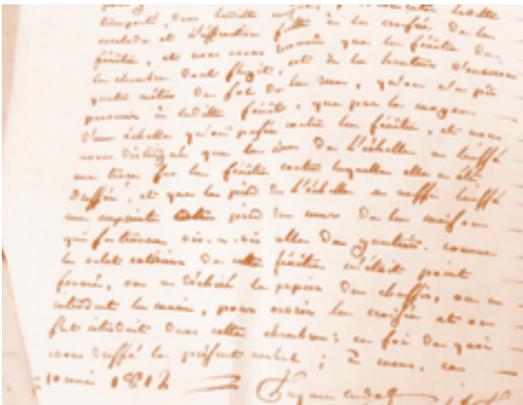


L'enquête faite par le juge de paix montrera la quasi impossibilité d'avoir pratiqué le premier vol tout seul, et l'accusé indique en avoir été simplement témoin. La cour suivra cette proposition en ne retenant sa culpabilité que pour les deux vols de 1812.

Le boulanger Jean-Alexandre Baup se mariera en 1813³ avec Angélique Eymery, leur fils Auguste sera l'inventeur officiel de la fameuse bouffette de Mens.

- Sources
- ADI 4U 116 cour d'assise
 - AM Mens état civil
 - AM Mens matrice cadastrale
 - MO 2023 des marie-louise en Trièves

Il déclare avoir tenté le vol, « **dans sa propre misère, lui sa femme et ses enfants** » explique-t-il. Son avocat plaide la clémence et pour une enquête plus approfondie pour le premier vol, suggérant d'autres coupables.



LE MUSÉE EST OUVERT :

En avril, octobre et novembre, le samedi et dimanche de 14h à 17h et du mardi au dimanche de 14h à 17h pendant les vacances scolaires (Pâques et Toussaint) de la zone de Grenoble

De mai à septembre du mardi au dimanche de 15h à 18h.

Le Musée est ouvert les jours fériés, sauf le 1^{er} mai, le 1^{er} novembre et le 11 novembre.

FERMÉ du 1^{er} décembre au 31 mars pour les individuels.

Le Musée est ouvert à tout moment pour les groupes sur rendez-vous. Les réservations devront être prises une semaine minimum avant la visite.

L'accueil des groupes pendant toute l'année sur réservation par mail f.dumolard@cdctrieves.fr ou par téléphone au 04 76 34 87 04, ou bien pendant les horaires d'ouverture au 04 76 34 88 28.

1. Quarteau, unité de poids, environ 6 livres ou 3kg
 2. Cosséal : blé mélangé de seigle, farine de moyenne qualité, différent du méteil : seigle-froment
 3. Ce sera un « Marie-Louise » marié pour échapper à la conscription...

COMMENT ÇA ROULE ?



NÉVÉ

Partager les sciences du climat
et enclencher l'action

Ah la voiture... En milieu rural et montagnard, en tout temps, c'est « **MISSION IMPOSSIBLE** de faire sans ! ».

Et vous qui désirez circuler en soulageant votre porte-monnaie et en limitant votre impact sur le climat... Par où commencer... Comment s'y prendre ?

Pour répondre à ces questions dans le cadre du programme Tims, la Communauté de communes du Trièves et Névé vous proposent un cycle de 4 ateliers «Out of petrol ?».

Au sein d'un groupe d'une douzaine de personnes et autour d'un apéritif convivial, nous partagerons d'abord nos visions et nos pratiques de mobilité avec l'aide de deux animatrices. Ensuite, nous imaginerons ensemble d'autres façons de nous

déplacer, afin de les expérimenter, de les adapter, de les adopter !

Ce cycle d'ateliers aura lieu à Mens de 18h15 à 20h15, les mardis : 28/01, 18/02, 11/03 et 01/04. Les horaires pourront être ajustés en fonction du groupe.

C'est gratuit, mais l'engagement sur l'intégralité des 4 séances est demandé.

Pour plus d'informations, rendez-vous à l'apéritif de lancement : le jeudi 19/12 de 18h à 19h à l'Espace Culturel de Mens !

Inscription et contact : Clotilde Senepin (CCT)

Tel : 07 43 26 45 17

Mail : c.senepin@cdctrieves.fr



LES DÉS CALÉS VENDREDI 13 DÉCEMBRE

Soirée jeux à l'Espace culturel proposée par l'association des Dés Calés.

contact : ludothèque.trièves@gresille.org

RABOT COPEAU LUNDI 9 ET MARDI 10 DÉCEMBRE

Stage : « **Fais ton cadeau de Noël** »
avec Rabot Copeau

► Découverte, apprentissage et utilisation des outils de l'atelier bois (raboteuse, défonceuse, tour et outils à main)

► Faire un cadeau simple et sympa, au tour à bois ; retaper un petit meuble, un jouet bois, etc.

60€ + adhésion prix libre et conscient

10h à 17h ; repas tiré des sacs

À Rabot Copeau, Bombyx, Mens

contact: stagecopo@emailasso.net



ASSOCIATION RABOT COPEAU

MUSIQUE EN OBIOU SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Atelier d'harmonica diatonique animé par
Guillaume Vargos.

Apprentissage des bases du souffle, du son et du rythme à partir de mélodies simples.

Apporter un harmonica diatonique simple en « do ».

40 € / personne + 5€ adhésion, à régler sur place de 14h à 17h à la salle de musique, derrière l'école de Mens.





ATELIERS POTERIE-MODELAGE UN JOLI CADEAU DE NOËL À VOUS OFFRIR OU POUR UN DE VOS PROCHES!

Le mardi de 18h à 21h du 14 janvier au 18 février
Le vendredi de 14h à 17h du 17 janvier au 21 février à l'atelier de l'association Les Sentiers d'Argile, 107 rue du Breuil 38710 Mens.

Six séances pour concevoir, réaliser et émailler vos pièces. Selon votre rythme et vos souhaits, vous serez accompagné-e à réaliser des objets avec les techniques de modelage, de sculpture et d'estampage.

➤ Deux places de perfectionnement au tournage ouvertes par session.

➤ Tarifs selon les revenus.

Pour plus d'informations, contactez nous à : lessentiersdargile@gmail.com

Au plaisir de vous retrouver à l'atelier, nous sommes ouverts les mercredis et samedis matin.

LÉNA ET NUMA.



LES SENTIERS D'ARGILE



MIXAGES

ESPACE DE VIE SOCIALE



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

Agenda Mixages décembre 2024

Du 1er décembre au 31 janvier

COLLECTE/ÉCHANGE DE JEUX ET JOUETS

VOUS DÉPOSEZ (OU PAS) UN JEU/JOUET
PROPRE ET EN BON ÉTAT, VOUS REPARTEZ
(OU PAS) AVEC UN AUTRE
IL EST TEMPS D'OFFRIR DE L'OCCASION !
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
DE 8H30 À 17H30
À MIXAGES

Mercredi 11 décembre

SPECTACLE DE NOËL JASMINE OU LE MÉLANGE DU MONDE

15H À LA GRANGE DU PERCY
SPECTACLE MUSICAL 3 À 12 ANS
GRATUIT

AVEC INAUGURATION DE LA SORTIE DE
L'ALBUM JEUNESSE
GOÛTER PARTAGÉ, CRÊPES ET PETITE
BUVETTE AU BÉNÉFICE DE
VAGABOND'ÂGES
BOURSE AUX JOUETS ORGANISÉE PAR
LA MAIRIE DU PERCY.

Lundi 2 décembre

LE REPAS D'ISABELLE
VENEZ CUISINER AVEC ELLES À MIXAGES
DÈS 8H30 OU JUSTE POUR DÉJEUNER
À MIDI.

Mercredi 25 décembre

NOËL IMPROBABLE DÈS 11H À MIXAGES

LOIN DE VOTRE FAMILLE ? SEUL OU
PAS ENVIE D'ALLER OÙ VOUS ÊTES INVITÉ ?
LAISSEZ-VOUS TENTER ET VENEZ PARTAGER
ET RENCONTRER DES GENS QUE VOUS
N'AURIEZ PEUT-ÊTRE PAS CROISÉS.
11H POUR PRÉPARER L'AMBIANCE
OU AVANT 12H30 POUR DÉJEUNER.
APPORTEZ UN PLAT OU UNE BOISSON
À PARTAGER.
GRATUIT ET OUVERT À TOUTES ET TOUS !
INFOS : A. LEENHARDT AU 06 78 99 33 78.

du 1er au 24 décembre

CALENDRIER DE L'AVANT NOËL

DE 18H À 19H À MENS
CHAQUE SOIR UN OU UNE HABITANTE
NOUS ACCUEILLE DEVANT CHEZ ELLE
POUR PASSER UN MOMENT CONVIVIAL.
**LE 18 DÉCEMBRE C'EST À
MIXAGES :
CALENDRIER PAILLETES !**

jusqu'à fin décembre

EXPOSITION "OISEAUX"

DESSINS DE SANDRA WIESER!
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
DE 8H30 À 17H30
À MIXAGES

*Toute l'équipe de Mixages vous souhaite
de passer une belle fin d'année !*



153 rue Docteur Senebier - 04 76 34 27 02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr - www.cc-trieves.fr

Organisé par *Prochaine Sortie*
et *l'Écran Vagabond*
du Trièves

Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit
(enfant et abonnement) : 3,50€

Abonnement : 7€

prochainesortie.mens@gmail.com

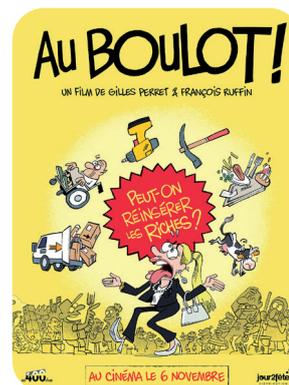
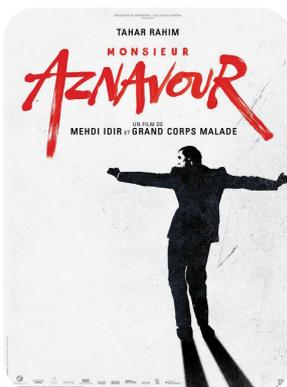
06 23 77 25 18

CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE ENTRÉE PAR LE PARC DU CROCODILE À 18H30

DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE : « MONSIEUR AZNAVOUR »

2h13, drame de *Grand Corps Malade* et *Mehdi Idir*, avec *Tahar Rahim*

Fils de réfugiés, petit, pauvre, à la voix voilée, on disait de lui qu'il n'avait rien pour réussir. À force de travail, de persévérance et d'une volonté hors norme, Charles Aznavour est devenu un monument de la chanson, et un symbole de la culture française. Avec près de 1200 titres interprétés dans le monde entier et dans toutes les langues, il a inspiré des générations entières. Découvrez le parcours exceptionnel et intemporel de MONSIEUR AZNAVOUR.



DIMANCHE 15 DÉCEMBRE : « AU BOULOT ! »

1h24, documentaire comique de *Gilles Perret*, *François Ruffin*

« C'est quoi ce pays d'assistés ? De feignasses ? » Sur le plateau des Grandes Gueules, l'avocate parisienne Sarah Saldmann s'emporte : « Le Smic, c'est déjà pas mal. » D'où l'invitation du député François Ruffin : « Je vous demande d'essayer de vivre, madame Saldmann, pendant trois mois, avec 1 300 €. - Admettons, mais une semaine, ça sera déjà pas mal. » Alors : peut-on réinsérer les riches ?

Une comédie documentaire, avec des rires et des larmes, qui met à l'honneur ceux qui tiennent le pays debout.

Le cinéma fait une pause pour les fêtes de fin d'année et reprendra à Mens le dimanche 12 janvier. Bonnes fêtes à tous !

Pour tout renseignement, consulter l'affichage et le site www.ecranvagabond.com

RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE
Trièves

BIBLIOTHÈQUE DE MENS

HORAIRES D'OUVERTURE

- LUNDI > 16h-19h
- MERCREDI > 9h-12h30 / 14h-18h
- JEUDI > 16h-19h
- SAMEDI > 9h-12h30

Tél. : 04 76 34 60 13
mediatheque.mens@cdctrieves.fr
www.cc-trieves.fr

Temps d'Parents
Le rendez-vous des jeunes enfants et des parents en Trièves

PROGRAMME DÉCEMBRE 2024

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux. (Ateliers parents-enfants)

- MERCREDI 4 Atelier cirque avec Bruno Frenette (sur inscription) accueil à partir de 9h30, atelier de 10h à 11h30 + temps de jeux et d'échanges jusqu'à 11h30, arrivée libre à partir de 9h30, à Mixages
- MERCREDI 11 Temps de jeux et d'échanges jusqu'à 11h30, arrivée libre à partir de 9h30 à Mixages
- MERCREDI 18 Atelier massages bébés avec Claire Gonzalez (sur inscription) accueil à partir de 9h30, atelier de 10h à 11h30 + temps de jeux et d'échanges jusqu'à 11h30, arrivée libre à partir de 9h30, à Mixages

Contact : tdparents@laposte.net / 07 56 13 64 34 / www.tempsdparents.org

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

La Vie Communale

Mairie de Mens

Les documents d'urbanisme un enjeu majeur pour les habitants de Mens :

Les questions liées à l'urbanisme ont, récemment, fait l'objet de débats avec 2 dates en particulier. Tout d'abord, le 14 octobre, l'avancement de la révision du règlement site patrimonial remarquable (SPR) a été présenté au conseil municipal et, le 25 octobre, une réunion a été organisée par l'association « Bien Vivre en Trièves » (BVET) sur la révision du plan local d'urbanisme (PLU). A cette occasion, tout comme la majorité municipale, nous avons été invités et nous avons exprimé notre point de vue.

Pour rappel, le PLU va déterminer, pour les années à venir, les zones où l'on peut construire des habitations, aménager des équipements collectifs et des zones d'activités. Le règlement SPR va fixer les règles de construction dans un objectif de préservation du patrimoine.

L'avancement du règlement SPR :

La révision du règlement SPR entre dans sa phase opérationnelle ; c'était et c'est toujours pour nous une priorité, avec pour but d'adapter, au plus vite, les possibilités de rénovation des logements, aux problématiques de production et d'économie d'énergie, de confort en termes de luminosité notamment.

L'avancement du règlement SPR :

La révision du PLU, à laquelle nous étions opposés, a cependant été engagée préalablement à la révision du règlement SPR. Cette décision va retarder considérablement l'évolution du règlement SPR alors que de nombreux travaux sont en cours dans le village et qu'une opération programmée de d'amélioration de l'habitat (OPAH) est démarrée depuis plus d'un an sur le périmètre du bourg de Mens dans le but d'accompagner techniquement et financièrement les projets de travaux notamment concernant la précarité énergétique, l'adaptation des logements, l'habitat dégradé...

Le bureau d'étude mandaté sur le projet SPR nous a rappelé le processus d'élaboration du règlement basé sur la concertation locale puis la validation par le conseil municipal ainsi que par une commission régionale comprenant l'architecte des bâtiments de France.

La Révision du PLU

Le débat organisé le 25 octobre par BVET a réuni une centaine de personnes. Il s'est déroulé dans le respect des différents points de vue et a permis de débattre de l'intérêt et des objectifs de cette révision du PLU. Tout comme la majorité municipale, nous avons été invités à présenter notre position.

Nous avons ainsi expliqué notre vote contre la révision du PLU pour 3 raisons principales :

Le PLU actuel est récent, il a été approuvé en 2017. Il prend en compte les problématiques actuelles en matière de préservation des terres agricoles, de changement climatique, de développement durable, de préservation de l'environnement. Ces thématiques sont regroupées dans la partie intitulée projet d'aménagement et

de développement durable (PADD) qui est un document clé exposant les orientations politiques de la commune en matière d'aménagement du territoire pour les années à venir. Le PLU actuel schématise également des principes d'aménagements spécifiques pour 4 secteurs « la traversée de Mens » « le pré Colombon » « la zone artisanale des Appreaux », « terre Vivante » regroupés dans la partie intitulée orientations d'aménagement et de programmation spécifiques (OAP).

Il ressort de l'analyse des documents actuels que le PLU répond aux besoins d'aménagement et de développement de Mens sans nécessité de révision à ce jour.

Compte tenu des évolutions réglementaires et législatives, toute réflexion sur le PLU de Mens doit s'intégrer dans une réflexion conduite à l'échelle du Trièves. En effet, dans le cadre de la loi « climat et résilience » Le dispositif « Zéro artificialisation nette » prévoit sur la période 2021-2030 une diminution de 50 % des zones à aménager. De ce fait, à l'horizon 2027-2028, l'ensemble des PLU seront à mettre en conformité avec la loi et le schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la grande région grenobloise dans lequel le Trièves est inclus. La révision de ce schéma est engagée et la communauté de communes a renforcé ses moyens pour porter les enjeux du territoire et organiser une réflexion à l'échelle du Trièves en particulier sur les aménagements d'intérêt territorial que sont les équipements collectifs et les zones d'activités.

Pour illustrer les impacts des évolutions réglementaires et législatives, si la zone artisanale de Mens se réalise, ce que nous souhaitons, Mens aura quasiment épuisé sa capacité à construire des habitations à la fin 2024. Notre seule solution est une approche mutualisée de la consommation de foncier à l'échelle du Trièves via la réflexion intercommunale engagée par la CDC.

Comme évoqué plus haut, la révision du PLU risque de retarder considérablement la révision du règlement SPR, urgente de notre point de vue pour répondre en particulier à la nécessité de rénover des bâtiments anciens et pour débloquer des projets de rénovation ; ce qui permettrait d'augmenter rapidement le parc de logements sur la commune.

Actuellement non seulement, il n'est pas sûr que le PLU soit finalisé début 2026, compte tenu des aléas liés à ce type de procédure, **mais nous serons soumis à une révision obligatoire à la suite de la révision du SCOT de la grande région grenobloise, ce qui induira de refaire la procédure, du temps et des coûts supplémentaires.** Le futur nouveau règlement SPR ne pourra pas être opérationnel avant la fin de la révision du PLU ; il est donc fort probable qu'il ne pourra pas s'appliquer avant la fin de l'OPAH et ne permettra pas de lever les obstacles rencontrés aujourd'hui sur les projets de travaux soumis aux décisions d'urbanisme.

Compte tenu de ces éléments, un travail visant une simple modification du PLU, plus rapide et moins coûteuse, aurait permis d'inscrire des adaptations au PLU, de procéder à la révision du règlement SPR et de fonctionner efficacement jusqu'à la révision obligatoire du PLU précédemment citée. Nous regrettons que, sur ce sujet, plutôt que de mettre en place des actions concrètes permettant de faciliter la construction et la rénovation du bâti, la commune s'engage dans un travail de révision de documents récents dont, compte tenu de la lourdeur des procédures et de l'évolution des réglementations, elle ne maîtrise pas le terme.

Calendrier de l'avant-Noël à Mens

tous les sabbats
de 18h à 19h
en extérieur



2024



1

ANDRÉ LEENHARDT
207 Rue Dr-Sénebier

2

NATALIE, SEBASTIEN et LES SENTIERS D'ARGILE
99 rue du Breuil

CLAIRE, THOMAS, MARION ET MAXIME
45 Rue Dr-Sénebier, entrée Impasse Lou Charreyrou

3

4

MÉLANIE, CLOTILDE, FANNY, BRIGITTE, MICHÈLE
Lotissement Passiflore

5

QUARTIER MENSAC
Rue du Faubourg-Saint-Germain

6

LE RACCOURCI LA BOUFFETTE LE PETIT MARCHÉ ÉCOLE 1,2,3 SOLEIL
Place de la Mairie

7

LE CART
Jardin de la Cure rue de l'Eglise

8

SYLVIE & LIONEL DESRIVIÈRES
229 Rue Dr-Sénebier



9

CLAIRE-LISE, DENIS, ISABELLE, IAN, MAGALI, ANAIS ET ANDREA
132, Rue Louis Rippert

10

LABEL VIE
23 Pl. Paul Brachet

11

LA FRIPERIE DU COLLECTIF D'ENTRAIDE
Place Paul Brachet

12

QUARTIER DU MOULIN
416 bd Edouard Arnaud

13

LES POMPIERS
à la caserne

14

DEVANT L'ADMR organisé par la Mairie
avec la Chorale du Bel Âge et feu d'artifice
3 Av. Jean Ripert

15

FAMILLES MONCADA & RIBET
231 Rte de St-Baudille

16

VOISINS VOISINS
A l'angle de la rue Rentruiere

17

LES ADOS DU COLLÈGE
devant le collège, Av. Jean Ripert

18

MIXAGES "calendrier paillettes"
153 rue Dr Senebier

19

CASEY, BERANGÈRE ET PIERRE
Rue de la Bascule

20

JOS, XAVIER, SÉBASTIEN, ANNE-LAURE, MARTINE, ELISA, PAULINE, CLAUDE
Cour de l'Ancien Hôpital
61 rue du Temple

21

NOÉ HANNES & CIE
275 rue du 19 mars 1962

22

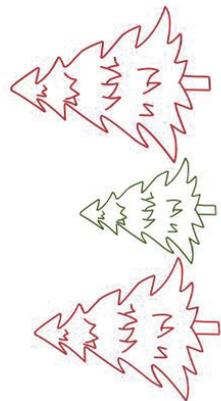
FILIPPA et JEAN-CHARLES AMIRANTE
191 Chemin des Philosophes
(niveau gendarmerie)

23

LA PALPITANTE et LA CAVE DE LA HALLE
Place de la Halle

24

LE PRESBYTÈRE
Place Paul Brachet



L'équipe municipale adresse ses condoléances aux familles et proches.

/// **Décès :**

FOLTZER Emilie veuve MASCARELLO décédée le 2 novembre 2024

BECKER Arlette veuve TATIN décédée le 11 novembre 2024

MARGIOTTA Giovanino décédé le 24 novembre 2024

Le Père Fouettard

Aujourd'hui, les enfants ignorent souvent l'existence du Père Fouettard. Pourtant, ce personnage fictif est lié aux traditions de Noël. Il accompagne Saint-Nicolas lors de sa tournée de distribution de cadeaux, pendant la fête de Saint-Nicolas, le 6 décembre. Son rôle est de punir les gamins désobéissants ou paresseux. Il les fouette pour qu'ils obéissent (d'où son nom). Et, s'ils résistent, ils les emmènent dans un grand sac... On comprend pourquoi les enfants avaient jadis une peur bleue du Père Fouettard !

L'origine précise du Père Fouettard reste un mystère : elle varie d'une région à l'autre ou d'un pays à l'autre ! Mais, on dit généralement que son histoire remonterait au XVI^e siècle... En 1552, l'armée de Charles Quint fait le siège de la ville française de Metz. Pour se moquer de l'empereur et se donner du courage dans l'adversité, les habitants de la cité mosellane assiégée organise une procession de l'effigie du souverain armé d'un fouet, avant de la brûler. Puis, un an après la défaite des troupes de Charles Quint, en 1553, un personnage aussi caricatural est exposé sur la place publique...

Pour les Alsaciens, le personnage est apparu en 1737. Il est inspiré d'un chevalier du XV^e siècle, Hans Von Trotha. Il reçoit à l'époque le château de Berwartstein en récompense de sa loyauté. Problème : le cadeau qui lui est fait ne provient pas de l'Église à qui appartient l'édifice. Cette attribution, jugée irrégulière, provoque alors la colère des moines locaux, soucieux de récupérer le bâtiment sous leur contrôle. En vain, puisque celui-ci reste, à partir de cette date, la propriété du chevalier. Pour se venger des moines qui avaient tenté de lui reprendre le château, Hans von Trotha inonda les terres de l'abbé en détournant le cours de la Wieslauter, provoquant ainsi une véritable catastrophe alimentaire et économique dans toute la région.

À la suite de ces agissements, il fut excommunié par le pape et mourut quelque temps après, le 26 octobre 1503. C'est après sa mort que la légende l'entourant a vu le jour. Les habitants racontaient aussi qu'Hans von Trotha tuait, pillait, avait vendu son âme au diable et mangeait de jeunes enfants...

Pour les Hollandais, le Père Fouettard serait un souvenir des Maures, laissé par les Espagnols. Pour d'autres, il serait une invention des pédagogues du XVIII^e siècle pour punir les polissons et les paresseux. Pour d'autres encore, il serait le boucher de la légende de saint Nicolas. Pour le punir d'avoir tué les enfants, l'évêque l'aurait obligé à le suivre partout ; il serait habillé en noir et il devrait réprimander les enfants fatigués et désobéissants. La figure du Père Fouettard, dont le visage est (dans les premières représentations du père) grimé en noir, est aujourd'hui sujet à controverses. Notamment aux Pays-Bas. Certains l'accusent de véhiculer des stéréotypes raciaux en grand coups de martinet et d'être un héritage de la colonisation...

Enfin sur Mens la semaine dernière nous avons pu le prendre en photo au hasard des ruelles sombres. Petits Mensois, petites Mensoises, méfiez-vous ! Le carnet scolaire a intérêt à être plus que correct, je me suis moi-même fait fouetter pour avoir rendu l'article du TUM en retard ! C'est pas très drôle.

MATTHIEU AVRAIN

EN DÉCEMBRE

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- Le 18 décembre
à 18h30

UN TEMPS D'ÉCHANGE
avec les habitant-e-s
à chaque conseil municipal



Saurez-vous reconnaître la réelle identité de cet affreux personnage ?

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE JANVIER : 12/12/24. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr